

**Des clés pour mieux comprendre
la diversité ethnoculturelle,
religieuse et linguistique en
milieu scolaire**



le cas de

l'Estrie

Un portrait historique

1



LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS¹

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

L'Estrie a longtemps été un lieu de passage. Il y a 10 000 ans, elle s'intègre au territoire de chasse de groupes autochtones nomades, qui habitent plus au sud. À partir de 1680, les Waban-Aki commencent à l'occuper de manière régulière en raison de l'arrivée des Britanniques, qui perturbent leur mode de vie

dans le Maine. Cette nation autochtone y reste cependant peu de temps, préférant se rapprocher du fleuve Saint-Laurent. Durant le Régime français, aucun colon ne prendra racine dans cette région, entre autres, parce qu'elle est éloignée de ce cours d'eau, qui se révèle la principale voie de communication de l'époque.

RÉGIME BRITANNIQUE

C'est vers la fin du XVIII^e siècle que l'Estrie accueille ses premiers immigrants. Quelques-uns sont des loyalistes, mais la grande majorité sont des Américains de la Nouvelle-Angleterre qui poursuivent simplement la colonisation vers le nord. La guerre anglo-américaine de 1812 met toutefois un frein à cette vague d'immigration. De 1834 à 1837, la région reçoit un flux important de Britanniques – Anglais, Écossais et Irlandais – grâce au travail de séduction réalisé par la British American Land Company. À cette époque, les familles de colons d'origine américaine forment toujours le principal noyau de la popu-

lation. Leurs valeurs plus libérales que celles des sujets britanniques sont d'ailleurs la source de tensions entre les deux communautés. À partir de 1840, la colonisation et l'industrialisation motivent l'arrivée de Canadiens français de confession catholique à la recherche de nouvelles terres ou d'un travail. Il s'ajoutent au riche tableau religieux de la région regroupant déjà des anglicans, des presbytériens, des méthodistes, des baptistes, des congrégationnistes et des millérites. C'est aussi durant cette période que plusieurs Écossais de langue gaélique s'établissent sur le territoire à l'ouest du lac Mégantic.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les industries du textile et les papeteries de la région attirent des travailleurs spécialisés des États-Unis et de la Grande-Bretagne. À peu près au même moment, l'Église catholique, qui a fait la promotion de l'aventure colonialiste en Estrie, récolte ses fruits : les Canadiens français de confession catholique sont désormais plus nombreux que les protestants de langue anglaise. Il reste que ces derniers constituent toujours un pourcentage important de la population. Cette situation amène les deux groupes à collaborer sur le plan politique et même à se partager le pouvoir, ce qui dérange certains nationalistes. Vers la fin du XIX^e siècle, une petite communauté juive enrichit la diversité religieuse de la région pendant quelques décennies et fait construire une synagogue à Sherbrooke en 1907. Le camp Newington, qui est établi dans cette ville, internera par ailleurs des personnes réfugiées juives de la Grande-Bretagne, puis des prisonniers allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Il n'est pas impossible que certains aient choisi de demeurer dans la région au lendemain de leur libération.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Si elle s'est longtemps distinguée par son identité culturelle mixte, à la fois francophone-catholique et anglophone-protestante, l'Estrie a vu son visage ethnoculturel changer à partir des années 1960. Cela s'est notamment produit avec l'arrivée de nombreuses personnes venues d'Haïti pour fuir la dictature des Duvalier, puis du Viet Nam, au lendemain de la guerre qui a sévit dans ce pays. Plus récemment, la région est devenue la terre d'accueil de nouvelles personnes réfugiées, dont plusieurs en provenance de l'Ex-Yougoslavie, de l'Afghanistan et de la Syrie.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région de l'Estrie comptait 324 009 habitant.e.s réparti.e.s dans sept municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont Sherbrooke, Memphrémagog et Le Val-Saint-François². Parmi l'ensemble de la population de la région³,

1,27 %

A DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE⁴;

4,00 %

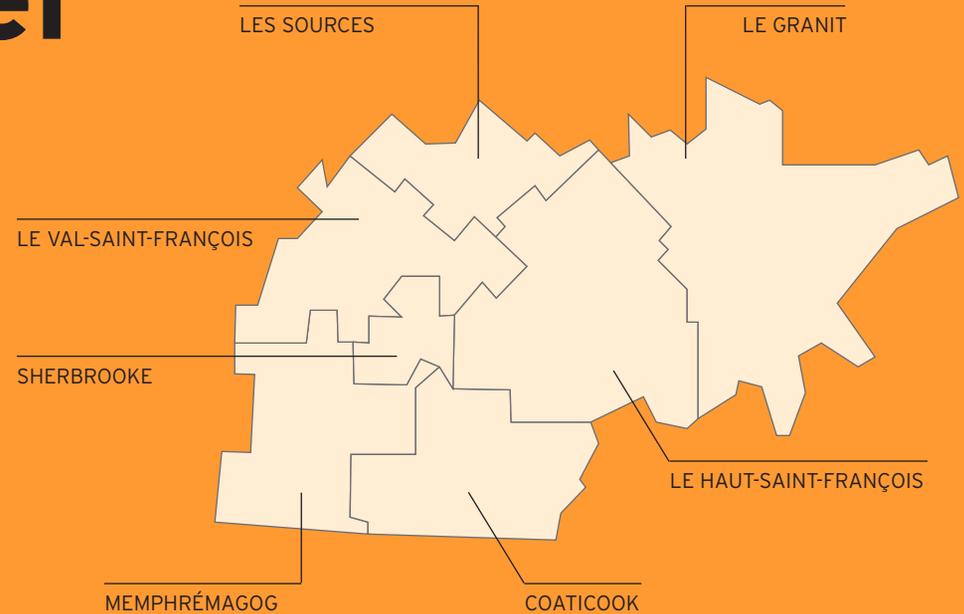
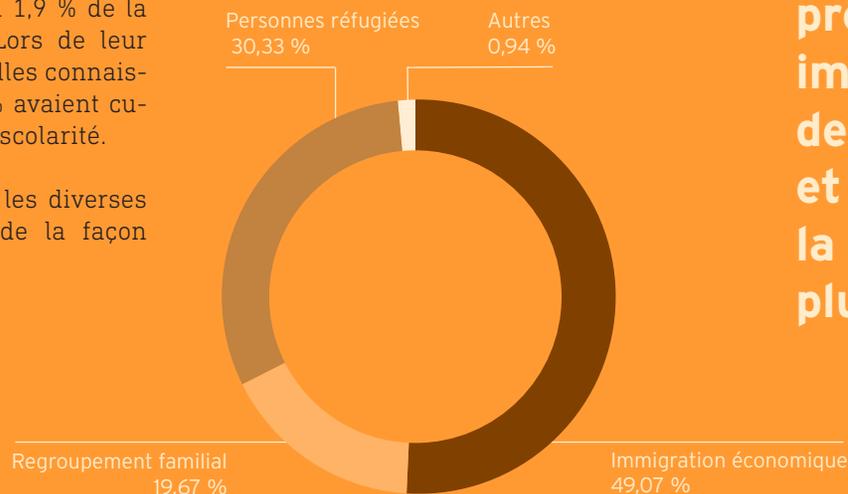
ONT DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE⁵;

5,51 %

SONT DES PERSONNE IMMIGRANTE, PEU IMPORTE LE MOMENT DE SON ARRIVÉE AU CANADA⁶.

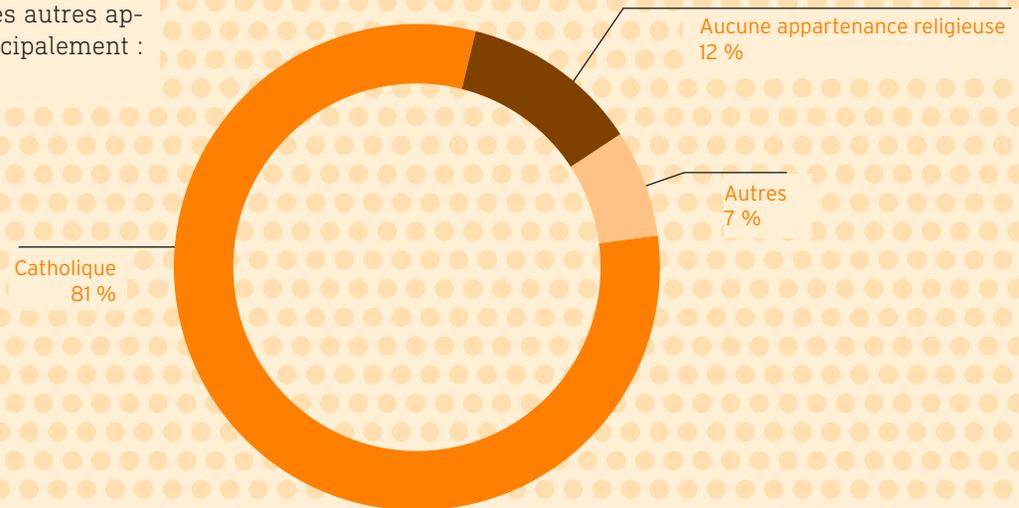
Les 6 195 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014⁷ et résidant dans la région administrative de l'Estrie correspondent à 1,9 % de la population de la région. Lors de leur admission, 56,7 % d'entre elles connaissaient le français et 61,1 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration. Entre 2005 et 2014, l'Estrie est la région de la province qui a accueilli, parmi ses immigrant.e.s, la deuxième proportion de personnes réfugiées la plus élevée et la proportion d'immigrant.e.s de la catégorie regroupement familial la plus faible.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (81 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (12 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (7 %) sont principalement : anglicane, Église unie et musulmane⁸.



L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région de l'Estrie, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive⁹ des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région de l'Estrie.

1

Malgré la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, perçue comme un défi important pour les entreprises de la région, les médias rapportent un faible taux de rétention des immigrant.e.s en Estrie. Ils évoquent à cet égard l'importance des organismes communautaires offrant un service d'accueil et d'aide à l'emploi pour les personnes nouvellement arrivées dans la région.

2

Face aux difficultés vécues par certains groupes racisés, principalement les personnes arabes ou musulmanes, qui peinent à se trouver un emploi, la communauté estrienne et les élu.e.s locaux.ales se mobilisent afin de contrer la discrimination à l'embauche.

3

Les médias abordent également des incidents islamophobes ou anti-immigration qui ont eu lieu dans la région, dont la distribution d'autocollants et la tenue de manifestations organisées par des groupes d'extrême-droite, mais également à l'extérieur de celle-ci.

2

La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES¹⁰

138

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent en Estrie.

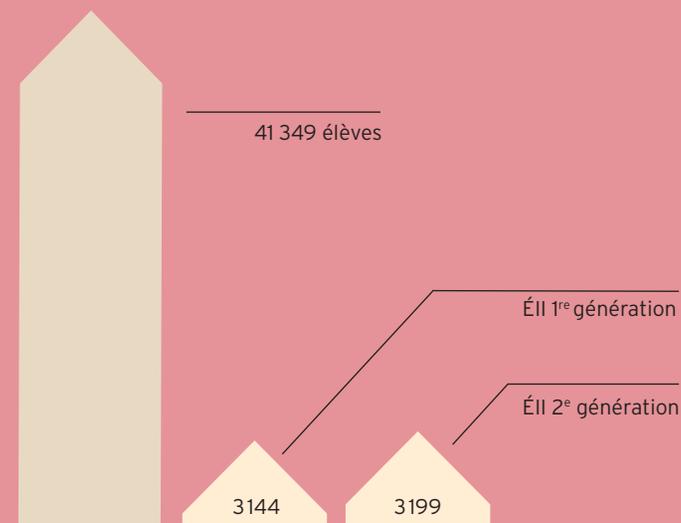
122 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

- 108 écoles appartenant aux 4 centres de services scolaires (CSS)¹¹ francophones suivants : CSS de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS, 45 écoles), CSS des Appalaches (CSSA, 1 école), CSS des Hauts-Cantons (CSSHC, 31 écoles), CSS des Sommets (CSSDS, 31 écoles);
- 14 écoles appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Eastern Townships (CSET).

16 ÉCOLES PRIVÉES.

89

C'est le nombre de langues maternelles¹² des élèves de la région de l'Estrie en 2016-2017. Après le français, l'anglais est la langue maternelle la plus fréquente (2390 élèves), suivie de l'espagnol (637 élèves) et de l'arabe (483 élèves). Au total, 5048 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 12,21 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 4885 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.



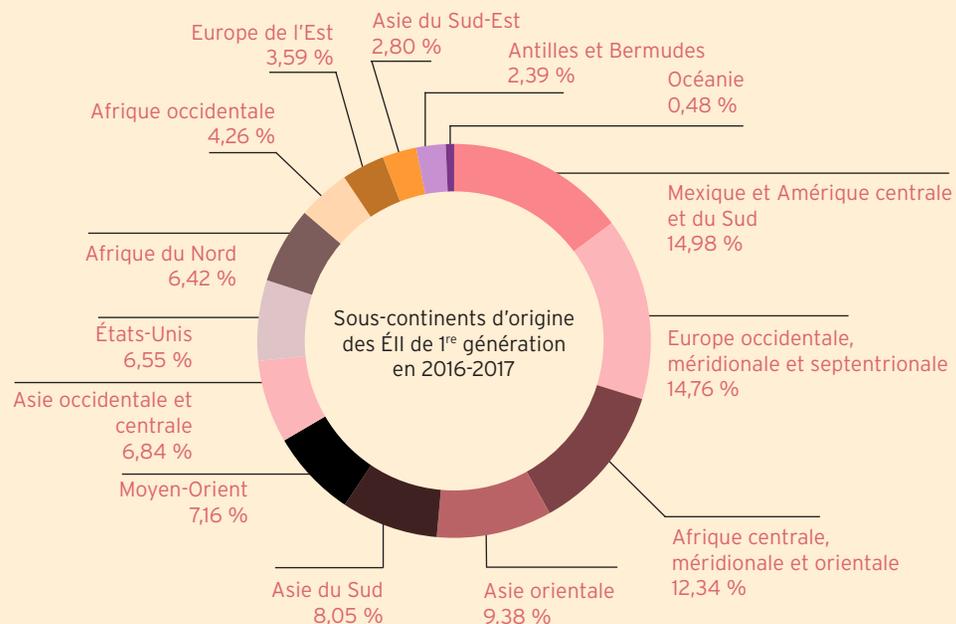
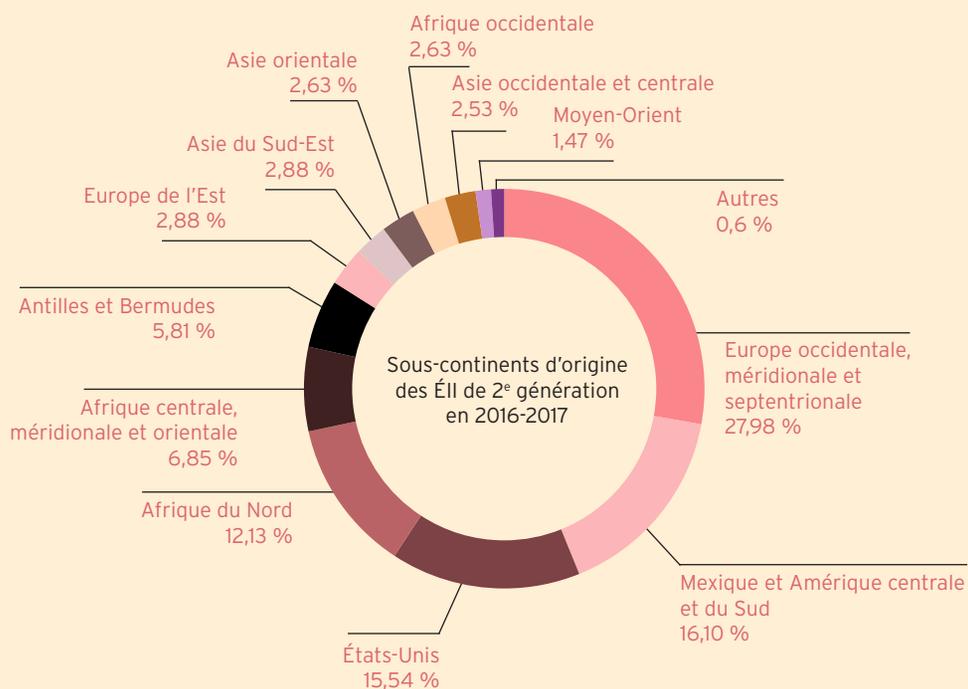
En 2016-2017, il y avait 41 349 élèves en Estrie. De ce nombre, 6 343 (15,34 %) étaient des élèves issu.e.s de l'immigration (ÉII), dont 3 144 (7,60 %) de 1^{re} génération et 3 199 (7,74 %) de 2^e génération. La majorité des ÉII (77,19 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste de ces élèves (22,81 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou dans une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII de la région de l'Estrie est passé de 5 504 à 6 343, ce qui représente une augmentation de 15,24 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 1^{re} génération, qui est passé de 2 693 à 3 144 (soit une hausse de 16,75 %), a davantage augmenté que le nombre d'ÉII de 2^e génération qui est passé de 2 811 à 3 199 (soit une hausse de 13,80 %).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continents d'origine selon leur statut générationnel¹³. Deux sous-continents d'origine, soit le Mexique et l'Amérique centrale et du Sud ainsi que l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale, se partagent les premiers rangs peu importe leur statut générationnel. De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment du Moyen-Orient (respectivement 7,16 % et 1,47 %) et de l'Asie du Sud (respectivement 8,05 % et 0,38 %), alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2^e génération provient de l'Afrique du Nord et des États-Unis.



Les ÉII de l'Estrie proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et culturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

**Les ÉII de la région de l’Estrie
sont inégalement réparti.e.s
sur le territoire, entre les
établissements (distribution)
et au sein même de ceux-ci
(concentration).**

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSRS accueille un peu moins des deux tiers de ces élèves. Les autres CSS, la CSET et l’ensemble des écoles du réseau privé se partagent un peu plus du tiers des ÉII. Le CSSA affiche le taux de distribution le plus bas, ce qui s’explique notamment par le faible nombre d’écoles de cet organisme dans la région.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d’ÉII au sein d’un milieu donné, varie selon les milieux. Affichant les concentrations d’ÉII les plus élevées, le CSSRS et toutes les écoles du réseau de la région accueillent 1 ÉII pour 4 élèves. Le CSSA affiche le taux le plus bas de concentration de la région, soit 1 ÉII pour 34 élèves.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Centre de services scolaire des Appalaches (CSSA)	0,03 %	2,86 %
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC)	4,73 %	4,71 %
Commission scolaire Eastern Townships (CSET)	6,12 %	11,97 %
Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS)	7,16 %	5,46 %
Ensemble des écoles du réseau privé	16,70 %	23,83 %
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS)	65,27 %	21,91 %
Total	100 %	15,34 %

**Tous les milieux scolaires,
qu’ils accueillent ou non
des ÉII, doivent composer
avec la diversité
culturelle, linguistique et
religieuse de la société
québécoise.**

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 138 écoles de la région, seulement 4 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public et privé, se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes font partie du CSSRS.

Des 138 écoles de la région, seulement 4 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017¹⁴

Réseau public	% d'ÉII par école
Écoles primaires	
École Jean-XXIII (CSSRS)	68,91 %
École Sylvestre (CSSRS)	54,01 %
École des Quatre-Vents (CSSRS)	51,60 %
École Marie-Reine (CSSRS)	50,00 %
École LaRocque (CSSRS)	49,83 %
École du Soleil-Levant (CSSRS)	46,12 %
École des Avenues (bâtisse Sainte-Famille) (CSSRS)	42,82 %
Écoles secondaires	
École internationale du Phare (CSSRS)	43,38 %
École de la Montée (CSSRS)	24,48 %
École Mitchell - Montcalm (CSSRS)	24,37 %
École Le Goéland (CSSRS)	23,89 %
Réseau privé	
Écoles primaires	
École Montessori Magog	29,46 %
École Plein Soleil (Association coopérative)	25,41 %
Écoles secondaires	
Bishop's College School	70,15 %
Collège Stanstead	62,23 %
Séminaire de Sherbrooke	29,34 %
Collège Mont Notre-Dame	24,01 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones¹⁵.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE¹⁶.

Le film d'animation **Mon nouveau pays** est une initiative réalisée par la classe d'accueil de l'école primaire des Quatre-Vents du CSSRS en collaboration avec l'organisme culturel Sporobole de Sherbrooke, dans lequel des élèves en apprentissage du français partagent les moments marquants de leurs expériences migratoires. En octobre 2017, ce film a été présenté au grand public pendant la semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles. Cette initiative vise notamment les objectifs suivants :

- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.
- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

David Goudreault, un poète-slameur, a rendu visite à une dizaine d'écoles, dont la classe de 5^e année de l'École Notre-Dame-de-Liesse du CSSRS. Les élèves ont été invité.e.s à s'exprimer sur le thème des rencontres entre cultures afin de produire une partie d'un slam. Puis, toutes les parties ont été réunies pour constituer un **slam collectif**. Cette initiative vise notamment l'objectif suivant :

- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

L'école primaire des Quatre-Vents du CSSRS propose aux élèves immigrant.e.s, notamment aux élèves réfugié.e.s et aux ÉII nouvellement arrivé.e.s en situation de grand retard scolaire une **semaine au camp musical d'Asbestos**. En plus de vivre une expérience musicale, ces élèves s'imprègnent de la culture québécoise et ont l'occasion de faire des apprentissages linguistiques et sociaux en contexte réel et stimulant, en favorisant les interactions en français avec les autres jeunes du camp. Cette initiative vise entre autres les objectifs suivants :

- Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des ÉII à risque d'exclusion.
- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.

Le CSSRS travaille de concert avec le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) pour faciliter l'intégration des ÉII au niveau préscolaire, primaire et secondaire, par le biais d'un **soutien à la liaison entre l'école et les familles immigrantes**. Le SANC propose ainsi une trousse d'accueil des élèves réfugié.e.s ainsi que des ateliers d'information pour les parents. Cette initiative contribue aux objectifs suivants :

- Soutenir les collaborations entre l'école et les familles immigrantes.
- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS (SANC)

530, rue Prospect
Sherbrooke (Québec) J1H 1A8
Téléphone : 819 566-5373
<https://www.sanc-sherbrooke.ca>

2

SPOROBLE DE SHERBROOKE

74, rue Albert
Sherbrooke (Québec) J1H 1M9
Téléphone : 819 821-2326
<https://www.sporoble.org>

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCSISATION.

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à toute.s les élèves qui en ont besoin, qu'il.elle.s soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée¹⁷.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2016-2017, 1 033 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 2,50 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 951 sont des ÉII, dont 839 de 1^{re} génération et 112 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

442 ÉLÈVES OU **42,79 %**

ONT REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE. AUCUN.E DE CES ÉLÈVES N'A ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

31 ÉLÈVES OU **3,00 %**

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. AUCUN.E ÉLÈVE N'A ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

560 ÉLÈVES OU **54,21 %**

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCSISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

0 AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME

Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.
*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas de l'Estrie*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

¹ Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Bilodeau, M. (2002). La présence amérindienne chez nous. *Histoire Québec*, 8(1), 12-12.

Kesteman, J.-P. (2007). *Aborder l'histoire des Cantons-de-l'Est*. Sherbrooke, Québec : G.G.C. Éditions.

Laaroussi-Vatz, M., Montejo, M. E., Lessard, D. et Viana, M. (1995). Femmes immigrantes en région : une force pour le développement local? *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2), 123-137.

Laperrière, G. (2009). *Les Cantons-de-l'Est. Les régions du Québec. Histoire en Bref*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région de l'Estrie, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135). Ainsi, *Waban-Aki* sera utilisé pour désigner les Abénakis.

² Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Estrie*. Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/05-Estrie.pdf>

³ Statistique Canada (2017). *Estrie [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

⁴ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne*. Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&Id=59224

⁵ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées. (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. Repéré à : <http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>).

⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada. (2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107).

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

⁸ Statistique Canada. (2013). *Région de l'Estrie, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geo1=HR&Code1=2412#tabs1

⁹ Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en janvier 2019 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

¹⁰ Cette section se centre principalement sur les É.II. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2018-08-02).

- ¹¹ Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.
- ¹² La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>
- ¹³ Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».
- ¹⁴ Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.
- ¹⁵ MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf
- MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf
- ¹⁶ Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.
- Pour plus d'informations sur le film d'animation « Mon nouveau pays, consultez : https://www.csrs.qc.ca/fr/nouvelles/details/comm/prix_essor_national_mon_nouveau_pays_3627/index.html
- Pour plus d'informations sur le slam collectif, consultez : https://www.csrs.qc.ca/fr/ecoles-primaires/notre-dame-de-liesse/nouvelles/nouvelle/comm/vi-site_de_david_goudreault_3498/index.html
- ¹⁷ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. En ligne : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf